



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7727>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-7727**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-87945

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Antibes (06)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21060004500012

Ville : Antibes Juan Les Pins Cedex

Code postal : 06606

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'entretien et dépannage hydraulique sur véhicules spécifiques et utilitaires (toutes marques).

Code CPV principal - Descripteur principal : 50116000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations d'entretien, maintenance et dépannage hydraulique sur véhicules spécifiques et utilitaires (toutes marques).

Critères d'attribution : - Prix 40% - Service après-vente et assistance technique 30% - Délais d'exécution 20% - Performance en matière de protection de l'environnement 10%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été notifié le : 02/01/25 Nom du Titulaire : France FLEX Adresse : 239 Z.A. du Plan de Rimont - 06340 DRAP Montant minimum annuel du marché : 3 000,00 EUR H.T. Montant maximum annuel du marché : 30 000,00 EUR H.T. Durée du marché : L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2025. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2027.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2025